



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Napierville du 19 avril 2018 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|--------------------|----------------|
| - Daniel Dumontier | - Serge Brault |
| - Mario Dufour | - David Dumont |
| - Marthe Tardif | - |

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 19 AVRIL 2018

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Soumissions: Inspection de conduites d'égout sanitaire
3. Demande de subvention: Amélioration du réseau routier municipal
4. Centre communautaire: Peinture
5. Toiture de l'hôtel de ville: Demande de soumissions
6. Entretien ménager des locaux municipaux: Mandat pour la préparation des documents d'appel d'offres
7. Piscine intérieure: Mandat firme BC2
8. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
9. Levée de l'assemblée

2018-04-161 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2018-04-161 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

2018-04-162 Soumissions: Inspection de conduites d'égout sanitaire

Résolution #2018-04-162 : Soumissions: Inspection de conduites d'égout sanitaire

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018, la municipalité de Napierville a inclus dans ses priorités l'installation, la mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux, les études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales et les infrastructures municipales en plus des travaux exigés dans ce programme pour le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures à être effectués par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la programmation présentée par la municipalité le 13 octobre 2016 a été acceptée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire en date du 28 novembre 2016 pour les priorités 1, 2 et 4;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE la programmation révisée présentée par la municipalité le 8 février 2017 a été acceptée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire en date du 26 avril 2017 incluant la priorité 3;

CONSIDÉRANT QUE dans la cadre de la priorité 1 du programme TECQ (2014-2018) l'inspection de conduites d'égout sanitaire doit être effectuée;

CONSIDÉRANT QU'UN appel d'offres sur invitation pour l'inspection de conduites d'égout sanitaire sur le territoire de la municipalité de Napierville été publié en date du 6 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE cinq firmes ont été invitées à soumissionner;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des soumissions reçues soit:

Noms	Montants	Remarques
Veolia Es Canada services industriels	34 128.03 \$	taxes incluses
Simo Management	45 471.92 \$	taxes incluses
Dassyloi	52 147.50 \$	taxes incluses
Enviro 5	65 642.68 \$	taxes incluses

CONSIDÉRANT QUE la firme Comeau Experts-Conseils a procédé à l'analyse des soumissions suivant lettre en date du 4 avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE dans cette lettre les points suivants sont soulignés :

- Veolia ES Canada Services Industriels inc. n'a pas fourni la formule de soumission et le prix soumis à l'item 3.1 Signalisation semble faible par rapport à l'envergure des travaux;
- Simo Management inc. n'a pas présenté de licence d'entrepreneur;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions de Dassyloi et de Enviro 5 sont complètes;

CONSIDÉRANT le défaut de la compagnie Veolia Es Canada services industriels d'avoir fourni la page du formulaire de soumission qui contient les engagements formels du soumissionnaire à respecter le contrat et qui doit être dûment signée;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Simo Management inc. n'a pas présenté de licence d'entrepreneur, que ce contrat ne nécessitait pas une telle licence et que ce défaut ne pourrait être un motif qui pourrait entraîner le rejet de ladite soumission;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de Simo Management au montant de 45 471.92\$ taxes incluses pour les services ci-dessus mentionnés.

Il est également résolu que ce montant soit payé à même le règlement d'emprunt #422.

ADOPTÉE

2018-04-163
Demande de
subvention:
Amélioration
du réseau

Résolution #2018-04-163 : Demande de subvention: Amélioration du réseau routier municipal

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

routier municipal

D'approuver la demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier municipal du Ministère des Transports pour l'exercice financier 2018.

ADOPTÉE

2018-04-164 Centre communautaire: Peinture

Résolution #2018-04-164 : Centre communautaire: Peinture

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire a été bâti en 2009;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la réparation et à la peinture des murs et portes de la salle Jean-Laurent Foucault, de la cuisine ainsi que des corridors du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QU'en 2017 la peinture et les réparations des salles Dr Ouimet et Maurice-Dupuis ainsi que les 2 entrées et vestiaires afférents ont été fait;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Peinture Cosmos a soumis une offre de services au montant de 5 231\$ plus les taxes applicables pour la réparation et la peinture des pièces ci-dessus mentionnées.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de service de Les Peintures Cosmos au montant de 5 231\$ plus les taxes applicables pour la peinture et les réparations de la salle Jean-Laurent Foucault, la cuisine ainsi que le corridor.

ADOPTÉE

2018-04-165 Toiture de l'hôtel de ville: Demande de soumissions

Résolution #2018-04-165 : Toiture de l'hôtel de ville: Demande de soumissions

CONSIDÉRANT QUE le revêtement métallique de la toiture de l'hôtel de ville doit être remplacé;

CONSIDÉRANT QU'un mandat a été octroyé à la firme Atelier A. Bellavance inc. pour la préparation des plans, devis et document d'appel d'offres sur invitation pour la réfection de la toiture suivant résolution #2018-04-133;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice générale, Madame Julie Archambault, à procéder à des appels d'offres sur invitation pour la réfection de la toiture de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE

2018-04-166 Entretien ménager des locaux municipaux: Mandat pour la préparation des documents d'appels d'offres

Résolution #2018-04-166 : Entretien ménager des locaux municipaux: Mandat pour la préparation des documents d'appels d'offres

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville désire aller en appel d'offres sur invitation pour l'entretien ménager des locaux municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la firme Contactcité a soumis une offre de service relativement à la rédaction de l'appel d'offres et accompagnement au montant de 3 500\$ plus les taxes applicables;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de service de la firme Contactcité au montant de 3 500\$ plus les taxes pour les services ci-dessus mentionnés;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Il est également résolu d'autoriser la Directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'entretien ménager des locaux municipaux.

ADOPTÉE

2018-04-167
Piscine
intérieure:
Firme BC2

Résolution #2018-04-167 : Piscine intérieure: Firme BC2

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Napierville et St-Cyprien-de-Napierville désirent effectuer une présentation publique relativement à la construction de la future piscine intérieure afin de présenter une illustration 3D du bassin aquatique;

CONSIDÉRANT QUE la firme Groupe BC2 a soumis une offre de service relativement au montage de la présentation ainsi que la préparation d'une illustration 3D au montant de 2 500\$ plus les taxes applicables;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de service de la firme Groupe BC2 au montant de 2500\$ plus les taxes pour les services ci-dessus mentionnés;

Il est également résolu que le tiers de ce montant soit payé par la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Période de
questions sur
les sujets à
l'ordre du
jour

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Intervention de : Aucune assistance.

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. & sec.-trés.

2018-04-168
Levée de
l'assemblée

Résolution #2018-04-168 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 19h46.

ADOPTÉE

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE